

CONVENTION CADRE – SERVICES EN LIGNE

AVIS IMPORTANT POUR TOUS LES UTILISATEURS: VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LA CONVENTION QUI SUIV AVANT D'UTILISER LES SERVICES. CETTE CONVENTION CONTIENT UNE CLAUSE D'ARBITRAGE OBLIGATOIRE.

EN ACCEPTANT CETTE CONVENTION, EN CLIQUANT SUR UN BOUTON INDIQUANT VOTRE ACCEPTATION, EN CONFIRMANT UN BON DE COMMANDE FAISANT RÉFÉRENCE À CETTE CONVENTION, OU EN UTILISANT UN SERVICE RÉGI PAR CETTE CONVENTION, VOUS CONSENTEZ À ÊTRE LIÉ À SES MODALITÉS ET CONDITIONS. VOUS RECONNAISSEZ QUE CETTE CONVENTION EST VALIDE ET EXÉCUTOIRE À VOTRE ENDROIT AU MÊME TITRE QUE TOUTE ENTENTE SIGNÉE PAR VOUS. SI VOUS NE CONSENTEZ PAS À TOUS LES TERMES ET CONDITIONS DE CETTE CONVENTION, VOUS CONVENEZ DE NE PAS UTILISER LES SERVICES. VOUS CONFIRMEZ ET RECONNAISSEZ AVOIR EU L'OPPORTUNITÉ DE LIRE LA CONVENTION AVANT D'UTILISER LES SERVICES. UNE COPIE DE CETTE CONVENTION EST DISPONIBLE ET PEUT ÊTRE TÉLÉCHARGÉE DU SITE WEB DE DEVOLUTIONS.

Cette Convention est conclue entre vous et Devolutions et établit les termes et conditions en vertu desquels vous et les Utilisateurs pouvez accéder aux Services et les utiliser. Dans la mesure où un abonnement est acheté ou obtenu par une personne physique pour et au nom de votre Organisation, telle personne est réputée représenter et garantir être une représentante autorisée de votre Organisation avec autorité de la lier pour les fins prévues aux présentes.

Table des matières

1. [Définitions](#)
2. [Essais et Services gratuits](#)
3. [Services](#)
4. [Votre utilisation des Services](#)
5. [Paiement](#)
6. [Mises à jour et support à la clientèle](#)
7. [Droits de propriété et licences](#)
8. [Confidentialité](#)
9. [Vérification](#)
10. [Autorisation](#)
11. [Représentations et indemnisation](#)
12. [Garantie limitée](#)
13. [Limitations de responsabilité](#)
14. [Terme et résiliation](#)
15. [Dispositions générales](#)

Annexe A: [Services](#)

1. Définitions

Les termes définis ci-dessous ont la signification suivante :

Addendas: désigne collectivement l'Addenda relatif aux niveaux de support, l'Addenda relatif au traitement des données, ainsi que tout autre addenda pouvant être émis par Devolutions de temps à autres en lien avec un Service.

Addenda relatif au traitement des données : réfère à l'Addenda relatif au traitement des données (tel qu'amendé, remplacé ou suppléé de temps à autres) accessible au <https://devolutions.net/fr/legal>, lequel fait partie intégrante de la Convention.



Addenda relatif aux niveaux de support : réfère à l'Addenda relatif aux niveaux de support (tel qu'amendé, remplacé ou suppléé de temps à autres) accessible au <https://devolutions.net/fr/legal>, lequel fait partie intégrante de la Convention.

Amélioration : désigne toute amélioration, Mise à jour, traduction, fonctionnalité, outil ou module d'extension qui est incorporé(e) aux Services ou à la Documentation.

Bon de commande : désigne le bon de commande généré par Devolutions et approuvé par vous en lien avec votre abonnement à un Service, incluant toute facture ou tout addenda y relié, et lequel peut détailler notamment les Services faisant l'objet de votre abonnement, le nombre d'Utilisateurs autorisés à utiliser les Services, ainsi que le plan de support sélectionné.

Convention: désigne la présente convention cadre, telle que celle-ci peut être amendée, remplacée ou suppléée de temps à autres, collectivement avec ses annexes, Addendas, vos Bons de commande et la Documentation.

Devolutions / nous / notre / nos : désigne Devolutions inc.

Documentation: signifie les manuels, guides, politiques et autres documents et spécifications techniques développés ou publiés par Devolutions en lien avec les Services (incluant leurs amendements, modifications, suppléments ou nouvelles versions), disponibles sur le site web de Devolutions au <https://helpcloud.devolutions.net>.

Données : désigne les données et informations électroniques soumises aux Services par ou pour vous.

Données à caractère personnel: désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable, soit une personne physique pouvant être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Garantie limitée : a le sens donné à ce terme à l'article 12(a) de la Convention.

Mises à jour: signifie toute nouvelle version des Services ainsi que tout(e) mise à jour, mise à niveau, correctif, révision, supplément, ajout, modification, amélioration et maintenance développé(e) et incorporé(e) aux Services par Devolutions de temps à autre.

Ordinateur: signifie tout matériel informatique incluant les ordinateurs personnels, les ordinateurs portables, les tablettes électroniques, les assistants numériques personnels, les téléphones intelligents, les appareils portatifs, les serveurs et réseaux informatiques ou tout autre appareil électronique ou informatique à partir duquel les Services sont utilisés ou accédés par un Utilisateur.

Organisation : signifie, sans s'y limiter, toute société de personnes, société à responsabilité limitée, corporation, association, fiducie, coentreprise, organisation (légalement constituée ou non) ou autorité gouvernementale.

Portail Client : désigne le portail en ligne permettant à un Utilisateur de se connecter à son compte *Devolutions Cloud* (<https://devolutions.net/fr/cloud>) et d'accéder aux Services et de les utiliser.

Règlement général sur la protection des données ou RGPD : désigne le règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.

Services: désigne les produits et services énumérés à l'Annexe A jointe aux présentes, accessibles en ligne et tels que plus amplement décrits dans la Documentation.



Service Beta: désigne un service ou une fonctionnalité disponible ou accessible gratuitement et strictement à des fins d'essai ou d'évaluation, et clairement identifié à ce titre.

Services gratuits : désigne les Services accessibles gratuitement.

Services payants : désigne les Services à l'égard desquels un frais d'abonnement doit être payé afin de pouvoir les utiliser et y accéder.

Sociétés Affiliées: signifie toute entité qui contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle commun avec l'entité concernée. Pour les fins de cette définition, le terme « contrôle » signifie la détention de plus de cinquante pourcent (50%) des actions, unités ou intérêts dans l'entité.

Suggestion: signifie toute suggestion, recommandation, rétroaction ou idée pour modifier ou améliorer les Services qui est communiquée par vous ou un Utilisateur à Devolutions de temps à autre.

Travaux et Contenus: signifie collectivement les Services, les Mises à jour, la Documentation, toute Amélioration et tous travaux et œuvres qui en sont dérivés (que ceux-ci soient conçus ou développés par Devolutions, vous, ou tout Utilisateur), ainsi que tout(e) configuration, fonctionnalité, interface, contenu, infographie, icône de bouton, logo, nom, marque, script, image, icône, œuvre artistique, photo, programme informatique, design, application, donnée, texte, graphique et fichier vidéo ou audio intégré(e) aux Services, incluant toute présentation, coordination, arrangement, mise en valeur ou sélection de l'un ou l'autre de ces éléments au sein des Services.

Utilisateur: désigne, dans le cas d'une personne physique acceptant cette Convention en son propre nom, telle personne physique, ou, dans le cas d'une Organisation, toute personne physique autorisée par cette Organisation à utiliser un Service conformément à la Convention et au Bon de commande applicable. Les Utilisateurs peuvent inclure, à titre d'exemple, les employés, consultants et agents de l'Organisation autorisés par cette dernière à utiliser les Services.

Vous / votre / vos : désigne, dans le cas d'une personne physique acceptant cette Convention en son propre nom, telle personne physique, ou, dans le cas d'une personne physique acceptant cette Convention pour et au nom d'une Organisation, telle Organisation et/ou l'Organisation pour laquelle un Bon de commande a été émis.

[\[Table des matières\]](#)

2. Essais et Services gratuits

- (a) Essai gratuit. Si vous avez demandé de faire l'essai d'un Service, nous vous y donnerons accès gratuitement à des fins d'évaluation jusqu'à la première des éventualités suivantes : (a) la fin de la période d'essai convenue pour utiliser le Service applicable; (b) la date de commencement de votre abonnement pour ledit Service; ou (c) tout autre moment établi à notre seule discrétion. Des termes et conditions additionnels peuvent s'appliquer à votre essai gratuit, tels qu'apparaissant sur notre page d'enregistrement, lesquels sont incorporés à la Convention par référence. TOUTES DONNÉES SOUMISES AUX SERVICES AINSI QUE TOUTE CONFIGURATION PERSONNALISÉE DES SERVICES EFFECTUÉE PAR OU POUR VOUS PENDANT VOTRE PÉRIODE D'ESSAI SERONT PERDUES DE FAÇON PERMANENTE À MOINS DE SOUSCRIRE À UN ABONNEMENT POUR LES MÊMES SERVICES OU D'EXPORTER CES DONNÉES AVANT LA FIN DE VOTRE PÉRIODE D'ESSAI.
- (b) Services gratuits. Vous pouvez accéder aux Services gratuits et les utiliser sous réserve de vous conformer aux termes et conditions prévus à la Convention. Veuillez noter que les Services gratuits sont assujettis à certaines limites telles que décrites dans la Documentation. Toute utilisation au-delà de ces limites peut nécessiter un abonnement à des Services payants.
- (c) Exonération de responsabilité. NONOBTANT LES DISPOSITIONS DES ARTICLES 11(c) (« NOS OBLIGATIONS D'INDEMNISATION ») ET 12 (« GARANTIE LIMITÉE »), LES SERVICES GRATUITS ET LES

SERVICES UTILISÉS DANS LE CADRE D'UNE PÉRIODE D'ESSAI SONT FOURNIS « TEL QUEL » ET SANS AUCUNE GARANTIE, ET DEVOLUTIONS N'A AUCUNE OBLIGATION D'INDEMNISATION EN LIEN AVEC L'UTILISATION DE TELS SERVICES, ET VOUS CONVENEZ DE RENONCER (ET VOUS ÊTES RÉPUTÉ PAR LA PRÉSENTE AVOIR RENONCÉ) D'EXERCER TOUT DROIT, RÉCLAMATION, RECOURS OU PROCÉDURE À L'ENCONTRE DE DEVOLUTIONS EN LIEN AVEC TELLE UTILISATION. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, DEVOLUTIONS NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION OU GARANTIE À L'EFFET QUE VOTRE UTILISATION DES SERVICES GRATUITS OU DES SERVICES PENDANT UNE PÉRIODE D'ESSAI (A) RENCONTRERA VOS EXIGENCES, ET (B) SERA ININTERROMPUE, SÉCURITAIRE OU EXEMPTÉ D'ERREURS. NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE À L'ARTICLE 13 (« LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ »), DEVOLUTIONS N'EST NULLEMENT RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES CAUSÉS PAR VOTRE UTILISATION DES SERVICES GRATUITS OU DES SERVICES UTILISÉS DANS LE CADRE D'UNE PÉRIODE D'ESSAI, OU DÉCOULANT DE VOTRE VIOLATION DE LA CONVENTION. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LE PRÉSENT ARTICLE 2(c) (« EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ») ET TOUTE AUTRE DISPOSITION DE CETTE CONVENTION, LE PRÉSENT ARTICLE AURA PRÉSÉANCE.

[\[Table des matières\]](#)

3. **Services**

- (a) Droit d'utilisation des Services. Pendant votre période d'abonnement, le cas échéant, et conditionnellement au respect de la Convention par vous et par les Utilisateurs, Devolutions vous accorde un droit limité, non-exclusif et révocable d'accéder et d'utiliser les Services pour vos fins internes. Sauf entente expresse à l'effet contraire, un abonnement à un Service ne permet pas l'utilisation du Service par vos Sociétés Affiliées.
- (b) Obligations générales. Nous allons (a) donner accès aux Services conformément à la Convention, la Documentation et tout Bon de commande applicable, (b) fournir un soutien technique selon le plan de support sélectionné et conformément aux modalités prévues dans l'Addenda relatif aux niveaux de support, (c) déployer des efforts commercialement raisonnables afin de rendre les Services disponibles en tout temps, sauf (i) en cas d'une interruption planifiée (pour laquelle vous aurez été avisé au préalable), et (ii) en cas d'interruption ou indisponibilité causée par une force majeure ou des circonstances imprévisibles au-delà de notre contrôle raisonnable.
- (c) Protection de vos Données. Nous maintiendrons des mesures administratives, physiques et techniques afin de protéger la sécurité, la confidentialité et l'intégrité de vos Données, tel que décrit dans la Documentation et l'Addenda relatif au traitement des données. Ces mesures incluent, sans s'y limiter, des mécanismes empêchant l'accès, l'utilisation, la modification ou la divulgation de vos Données par notre personnel sauf (a) afin de fournir les Services et prévenir ou corriger des problèmes techniques, (b) tel que requis par la loi conformément aux dispositions de l'Article 8(c) (« Divulgation obligatoire ») ci-dessous, ou (c) conformément à vos instructions écrites. Nous ne procédons en aucun cas à la vente, à la transmission ou au partage de vos Données avec des tiers à des fins commerciales (sauf dans la mesure requise afin de fournir les Services). Dans la mesure où nous traitons des Données à caractère personnel dans le cadre de nos Services, ou que vous soumettez ce type de Données à nos Services, les termes de l'Addenda relatif au traitement des données s'appliqueront et les parties conviennent de s'y conformer. Pour les fins des clauses contractuelles types annexées à cet Addenda, lorsque applicable, vous êtes considéré comme étant l'exportateur de données et en acceptant cette Convention vous êtes réputé accepter ces clauses contractuelles types ainsi que leurs appendices. Sans limiter ce qui précède, vous consentez à ce que Devolutions ainsi que ses tiers fournisseurs utilisés pour rendre les Services aient accès à votre compte et aux comptes de vos Utilisateurs et à ce qu'ils puissent utiliser, modifier, reproduire, distribuer, afficher et divulguer vos Données dans la mesure où cela est nécessaire afin de fournir ou d'améliorer les Services et de répondre à vos demandes de soutien, conformément aux dispositions de l'Addenda relatif au traitement des données.
- (d) Notre personnel. Sauf mention expresse à l'effet contraire aux présentes, nous demeurons responsable de la performance de nos employés et sous-traitants dans l'exécution des Services et nous nous assurons qu'ils agissent en conformité avec nos obligations prévues à la Convention.

- (e) Services Beta. Nous pouvons de temps à autre rendre disponible un Service Beta que vous pourrez utiliser sans frais à des fins d'évaluation. Un Service Beta n'est pas considéré comme un « Service » aux fins de la Convention, n'est pas supporté par notre soutien technique en vertu d'un plan de support, et peut être assujéti à des termes d'utilisation additionnels. Toute utilisation d'un Service Beta demeure néanmoins soumise aux mêmes restrictions et obligations qui vous incombent en vertu de la Convention. Un Service Beta peut contenir des erreurs et défauts inconnus ou imprévisibles pouvant affecter votre capacité à l'utiliser en tout ou en partie, et nous ne donnons aucune garantie à l'effet que ces erreurs et défauts seront corrigés à l'intérieur d'un certain délai ou qu'elles seront effectivement corrigés. Vous acceptez de renoncer (et vous êtes par les présentes présumé avoir renoncé) à l'exercice de tout droit, recours ou réclamation à l'encontre de Devolutions en lien avec votre utilisation de tout Service Beta. Nous pouvons en tout temps et à notre seule discrétion cesser l'accès à un Service Beta, de façon temporaire ou permanente.
- (f) Logiciels requis. L'utilisation de certains Services peut nécessiter l'installation de l'un de nos logiciels sur votre Ordinateur et l'achat d'une licence ou d'un abonnement en addition aux frais payables pour l'utilisation des Services. Veuillez vous référer à la Documentation pour plus de détails sur les prérequis applicables. L'achat et l'utilisation de ces logiciels sont assujétiés à des conventions de licence distinctes.

[\[Table des matières\]](#)

4. Votre utilisation des Services

- (a) Abonnements. Sauf tel qu'expressément prévu à votre Bon de commande ou dans la Documentation, (a) les Services payants sont offerts sur une base d'abonnement, (b) des abonnements peuvent être ajoutés ou bonifiés en cours de période d'abonnement au tarif alors en vigueur (au prorata du terme restant), et (c) tout abonnement ainsi ajouté prendra fin en même temps que l'abonnement en cours. Vous convenez que nous pouvons modifier les fonctionnalités d'un Service pendant le terme de votre abonnement, dans la mesure où cela n'affecte pas de manière importante votre capacité à utiliser ledit Service.
- (b) Limitations. Les Services peuvent faire l'objet de certaines limitations basées sur le type d'abonnement souscrit, tel qu'indiqué à votre Bon de commande ou la Documentation, incluant, à titre d'exemple, des limitations quant au nombre d'Utilisateurs autorisés, au nombre d'entrées ou au nombre de sources de données permises. Sauf mention à l'effet contraire, (a) les Services ne peuvent être accédés par un nombre d'Utilisateurs excédant la limite autorisée, (b) le mot de passe d'un Utilisateur ne peut être partagé avec un autre individu, et (c) l'identifiant d'un Utilisateur ne peut être réassigné à d'autres sauf à la personne qui le remplace. Si vous excédez les limites d'utilisation prescrites, vous devrez réduire votre utilisation afin de vous y conformer ou, alternativement, modifier votre abonnement et payer les frais d'abonnement supplémentaires.
- (c) Vos responsabilités. Vous êtes responsable (a) du respect de la Convention, de la Documentation et des Addendas par vos Utilisateurs, (b) de la légalité de vos Données, des moyens par lesquels ces Données sont collectés et de l'utilisation de vos Données par l'entremise de nos Services, (c) de déployer des efforts commercialement raisonnables afin de maintenir la sécurité et la confidentialité de vos comptes avec nous et de prévenir tout accès non autorisé aux Services, et de nous aviser en cas de tout accès ou toute utilisation non autorisé(e), (d) d'utiliser les Services conformément à la Convention, à la Documentation, à vos Bons de commande, aux Addendas applicable et aux lois et règlements applicables, et (e) de vous conformer aux termes et conditions de toute application tierce avec laquelle vous utilisez les Services.
- (d) Restrictions. Votre droit d'utiliser les Services sont assujétiés aux restrictions indiquées ci-dessous. Vous ne pouvez (et ne pouvez permettre tout Utilisateur ou tierce personne de) :
 - (i) rendre un Service disponible à toute personne autre qu'un Utilisateur ou permettre l'accès direct ou indirect à un Service en contravention des limites prescrites par votre abonnement;
 - (ii) vendre, revendre, licencier, sous-licencier, céder, partager, distribuer, rendre disponible ou louer un Service, ou exploiter un Service à des fins commerciales, sauf avec notre autorisation;

- (iii) utiliser un Service pour stocker ou transmettre des données illégales ou diffamatoires ou qui violent les droits de tiers ou les lois applicables;
 - (iv) procéder à une ingénierie inversée, désassembler, compiler ou décompiler un Service, ou tenter par tout moyen de dériver, reconstruire ou découvrir de quelque manière le code source, les algorithmes, fichiers, programmes ou interfaces des Services;
 - (v) utiliser un Service ou y accéder afin de développer des produits ou services concurrents;
 - (vi) utiliser un Service d'une manière qui interfère ou perturbe son intégrité ou sa performance ou celle de tout système ou réseau qui y est relié, ou d'une manière qui perturbe l'utilisation du Service par un tiers ou l'accès à ses données, incluant par le biais de virus informatiques ou de tout code, fichier, script ou autre programme malveillant;
 - (vii) tenter d'avoir accès à un Service ou à tout système ou réseau qui y est relié sans autorisation; ou
 - (viii) modifier, copier, traduire, altérer ou améliorer les Services ou l'une ou l'autre de ses composantes, ou créer toute œuvre qui en est dérivée.
- (e) Compte Devolutions® Cloud. Chaque Utilisateur sera requis de créer un compte Devolutions® Cloud afin de pouvoir accéder au Portail Client et utiliser les Services. Les renseignements fournis par l'Utilisateur pour créer son compte doivent être complets et exacts et doivent être mis à jour en temps opportun. Vous demeurez seul responsable et exonérez entièrement Devolutions de tous dommages, pertes ou coûts additionnels pouvant être subis en lien avec la soumission de tout renseignement erroné ou incomplet d'un Utilisateur ou le défaut de mettre ces renseignements à jour lorsque requis. Les Utilisateurs sont seuls responsables de toute activité sur leur compte et de maintenir la sécurité et la confidentialité de leur nom d'utilisateur et mot de passe. Vous devez notifier Devolutions sans délai en cas de faille de sécurité ou de toute utilisation non-autorisée, réelle ou suspectée, d'un mot de passe ou d'un compte Utilisateur. Les comptes Devolutions® Cloud peuvent être annulés ou suspendus en tout temps, sans préavis et sans responsabilité de notre part, suivant votre défaut ou le défaut de l'un de vos Utilisateurs de se conformer aux termes du présent paragraphe. Devolutions peut, à son entière discrétion et en tout temps, vérifier l'identité de toute personne utilisant un compte Utilisateur spécifique et de refuser l'accès à ce compte en cas de doute raisonnable ou pour toute autre considération de sécurité.
- (f) Conditions d'utilisation de notre site web et politique relative à la vie privée. Les Utilisateurs pourront avoir besoin d'accéder à notre site web afin de se connecter à leur compte Devolutions® Cloud et utiliser les Services par l'entremise du Portail Client. Le Portail Client permet également aux Utilisateurs d'accéder à nos forums en ligne et d'interagir sous leur nom d'utilisateur. Les droits, les obligations et le comportement général de chaque Utilisateur dans le cadre de leur utilisation de notre site web, de leur compte ou de nos forums en ligne sont régis par nos conditions d'utilisation et notre politique relative à la vie privée disponibles sur notre site web (telles que pouvant être amendées de temps à autre), lesquelles sont incorporées à la Convention par référence. En acceptant les termes de cette Convention, vous consentez par le même fait de vous conformer (et de faire en sorte que vos Utilisateurs se conforment) à ces conditions d'utilisation et vous consentez à la collecte, l'utilisation et au traitement de vos Données à caractère personnel (et à celles de vos Utilisateurs) conformément à notre politique relative à la vie privée.
- (g) Suspension ou résiliation des Services. Toute utilisation des Services par vous ou un Utilisateur effectuée en violation de cette Convention ou de la Documentation ou de toute autre manière qui menace la sécurité, l'intégrité ou la disponibilité de nos Services, réseaux ou systèmes pourra entraîner la suspension ou résiliation immédiate des Services; nous déploierons cependant des efforts commercialement raisonnables afin de vous en aviser au préalable et vous donner l'opportunité de remédier à la situation avant de procéder à telle suspension ou résiliation.

[\[Table des matières\]](#)

5. Paiement

- (a) Frais d'abonnement. L'accès aux Services payants est conditionnel au paiement des frais spécifiés sur les Bons de commande. Sauf tel qu'indiqué aux présentes ou sur un Bon de commande, (i) les frais sont établis sur la base d'un abonnement aux Services et non en fonction de leur utilisation réelle, (ii) les obligations de paiement ne sont pas annulables et les frais payés ne sont pas remboursables, et (iii) les quantités, plans de maintenance et plans de support achetés ne peuvent être réduits ou déclassés en cours d'abonnement. Vous reconnaissez que vos achats ne sont pas conditionnels à l'ajout éventuel de fonctionnalités aux Services et qu'ils ne se basent pas sur des commentaires publics que nous pourrions avoir formulés à l'égard de fonctionnalités qui pourraient être ajoutées dans le futur.
- (b) Facturation et paiement. Nous émettrons un Bon de commande en lien avec votre abonnement à un Service payant. Le paiement des frais d'abonnement doit être effectué en avance pour toute la période d'abonnement applicable. Si vous acquittez un paiement avec une carte de crédit par l'entremise de notre site web, vous autorisez par le même fait notre tiers-processeur de traiter votre paiement et de charger sur votre carte de crédit le montant d'achat indiqué sur votre Bon de commande. Sauf mention contraire sur le Bon de commande, les frais d'abonnement sont payables dans les 30 jours. Vous demeurez responsable de nous fournir des renseignements de facturation complets et exacts et de nous informer de tout changement à cet égard.
- (c) Suspension des Services payants. Si un montant en souffrance demeure impayé pendant plus de 30 jours, nous pourrions suspendre votre accès aux Services jusqu'à la réception du paiement complet, sans limiter nos autres droits et recours, à moins que vous ne contestiez de bonne foi l'applicabilité de ce montant et que vous collaborez de façon diligente à résoudre le différend. Nous vous aviserons au moins 10 jours à l'avance avant de suspendre vos Services en lien avec votre défaut de paiement.
- (d) Taxes. Nos frais d'abonnement affichés n'incluent pas les taxes et prélèvements gouvernementaux applicables, dont notamment les taxes de vente, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes d'usage ou les taxes de retenue fiscale qui peuvent être imposées par toute juridiction. Le cas échéant, les taxes applicables seront ajoutées à vos frais d'abonnement et vous demeurez responsable de les acquitter tel qu'indiqué sur votre Bon de commande.

[\[Table des matières\]](#)

6. Mises à jour et support à la clientèle

- (a) Mises à jour. Les Mises à jour aux Services payants sont accessibles sans frais additionnel pendant votre période d'abonnement, alors que les Mises à jour aux Services gratuits sont accessibles en tout temps et sans frais.
- (b) Support à la clientèle. Le niveau de support applicable dépendra du plan de support à la clientèle sélectionné ou acheté avec les Services. Dans la mesure où vous avez souscrit à des Services payants, aucun support à la clientèle ne vous sera offert après l'expiration de votre période d'abonnement. Veuillez vous référer aux termes de l'Addenda relatif aux niveaux de support pour plus de détails, lesquels termes sont réputés faire partie intégrante de la Convention.

[\[Table des matières\]](#)

7. Droits de propriété et licences

- (a) Droits réservés. Sous réserve des droits limités expressément consentis aux présentes, nous nous réservons tout droit, titre et intérêt dans les Travaux et Contenus, incluant tout droit de propriété intellectuelle y relié. Aucun droit ne vous est conféré ou n'est conféré aux Utilisateurs en vertu des présentes à l'exception du droit limité, non-exclusif et révocable d'utiliser les Services conformément à la Convention. Vous reconnaissez que les Travaux et Contenus sont protégés par les lois sur le droit d'auteur, les marques de commerce, les brevets et

autres propriétés intellectuelles, et que toute violation ou tout détournement de ces droits de votre part ou de la part d'Utilisateurs donnera ouverture à notre droit de vous réclamer des dommages en vertu de ces lois.

- (b) Suggestions. Vous nous octroyez une licence perpétuelle, irrévocable, mondiale, libre de droits, sous-licenciable et transférable d'utiliser et d'exploiter de quelque manière que ce soit toute Suggestion que vous nous communiquez, sans droit de compensation, de suivi ou autre restriction. Dans la plus grande mesure permise par la loi, vous renoncez irrévocablement et consentez à ne jamais exercer tout droit moral que vous pourriez détenir à l'égard d'une Suggestion. Dans la mesure où nous utilisons une Suggestion afin de créer ou de développer une Amélioration, cette Amélioration ainsi que tout droit de propriété intellectuelle qui y est relié demeurent notre propriété exclusive.

[\[Table des matières\]](#)

8. Confidentialité

- (a) Définition de Renseignement confidentiel. Pour les fins des présentes, « Renseignement confidentiel » désigne tout renseignement divulgué par une partie (« Partie divulgatrice ») à une autre partie (« Partie réceptrice »), oralement ou par écrit, qui est désigné comme étant confidentiel ou qui devrait raisonnablement être compris comme étant confidentiel compte tenu de sa nature et des circonstances de sa divulgation. Les Renseignements confidentiels n'incluent pas cependant les renseignements (i) qui sont ou deviennent généralement connus du public sans violation d'une obligation de confidentialité stipulée au profit de la Partie divulgatrice, (ii) qui étaient connus de la Partie réceptrice avant leur divulgation par la Partie divulgatrice et sans violation d'une obligation de confidentialité stipulée au profit de cette dernière, (iii) qui sont obtenus d'une tierce partie sans violation d'une obligation de confidentialité stipulée au profit de la Partie divulgatrice, ou (iv) qui ont été développés de façon indépendante par la Partie réceptrice.
- (b) Obligations de confidentialité. La Partie réceptrice doit utiliser le même degré de diligence qu'elle utilise pour protéger la confidentialité de ses propres renseignements confidentiels de même nature (mais non moindre que la diligence raisonnable) afin de (i) ne pas utiliser les Renseignements confidentiels de la Partie divulgatrice à des fins autres que celles prévues à la Convention ou l'exécution de ses obligations en vertu de celle-ci, et (ii) limiter l'accès aux Renseignements confidentiels de la Partie divulgatrice aux seuls employés ayant besoin d'y accéder pour les fins prévues aux présentes, sujet à ce qu'ils soient soumis à un engagement de confidentialité envers la Partie réceptrice qui est au moins aussi contraignant que les obligations de confidentialité prévues aux présentes. Nonobstant ce qui précède, nous sommes en droit de divulguer les termes de tout Bon de commande à l'un de nos sous-traitants dans la mesure où cette divulgation est nécessaire à l'exécution de nos obligations à votre endroit en vertu de la Convention, sujet au respect pas ce sous-traitant des présentes obligations de confidentialité.
- (c) Divulgation obligatoire. La Partie réceptrice peut divulguer un Renseignement confidentiel de la Partie divulgatrice si elle est tenue de le faire en raison de la loi ou d'une ordonnance judiciaire, sous réserve d'en aviser la Partie divulgatrice au préalable (dans la mesure où il lui est légalement possible de le faire) et de lui porter une assistance raisonnable, aux frais de la Partie divulgatrice, si cette dernière désire contester la divulgation. En cas de conflit ou de contradiction entre les dispositions de cet article 8(c) et les dispositions de l'Addenda relatif au traitement des données, les dispositions de l'Addenda auront préséance à l'égard des Données à caractère personnel incluses dans les Renseignements confidentiels devant être divulgués.

[\[Table des matières\]](#)

9. Vérification

À notre demande écrite, vous nous confirmerez par écrit que les Services sont utilisés en conformité avec la Convention et vous collaborerez de façon raisonnable afin de nous fournir les informations et documents en support à cette confirmation. Vous convenez que nous pouvons, à nos frais, pendant les heures normales de bureau et en fournissant un avis préalable d'au moins 72 heures, vérifier l'utilisation que vous faites des Services mais sans

entraver de manière déraisonnable vos activités et opérations. Si nous découvrons une utilisation ou exploitation non autorisée des Services, vous acceptez de payer nos coûts raisonnablement encourus pour effectuer la vérification dans la mesure où la valeur des frais d'abonnement qui se seraient appliqués à telle utilisation non-autorisée excède 10% des frais d'abonnement effectivement payés par vous pour la période d'abonnement alors en cours, en addition à tout autre droit ou recours que nous pourrions exercer. Sans limiter ce qui précède, vous acceptez de payer : (i) les frais d'abonnement (incluant les frais de support à la clientèle applicables) qui auraient été appliqués à cette utilisation non-autorisée pour la période concernée (ou, s'il est impossible de déterminer cette période, à partir du début de votre période d'abonnement courante); et (ii) un intérêt au taux de 1% par mois (12% annuellement), calculé sur une base mensuelle à partir du moment auquel ce montant aurait dû être payé jusqu'à son paiement complet et final.

[\[Table des matières\]](#)

10. Autorisation

Vous consentez et nous autorisez par la présente à afficher et reproduire sur notre site web votre marque de commerce, nom de commerce et/ou logo pour la seule fin de promouvoir le fait que vous utilisez nos Services. Vous nous autorisez aussi à utiliser votre logo affiché sur notre site web comme lien externe vers votre site web. Vous pouvez annuler et révoquer ces autorisations en tout temps en nous envoyant votre requête par courriel à infos@devolutions.net. Nous ferons tous les efforts raisonnables afin de retirer votre nom de commerce, marque de commerce et/ou logo ainsi que tout lien externe vers votre site web à l'intérieur d'un délai raisonnable suivant la réception de votre requête.

[\[Table des matières\]](#)

11. Représentations et Indemnisation

- (a) Représentations mutuelles. Chaque partie représente et garantit avoir le pouvoir, la capacité et l'autorité de conclure la Convention et d'exécuter ses obligations qui y sont prévues, et qu'elle est valablement liée par la Convention.
- (b) Représentation spécifique. Vous représentez et garantissez que vous (et vos Utilisateurs) utiliserez les Services en conformité avec toutes les lois et réglementations applicables, incluant sans limitation toutes lois relatives à la vie privée et la protection des Données à caractère personnel.
- (c) Nos obligations d'indemnisation. Sous réserve des limitations de responsabilité prévues à l'Article 13 (« Limitations de responsabilité »), nous vous indemniserons de tous dommages, honoraires extrajudiciaires et coûts qui vous auront été imposés de façon finale et sans appel par un tribunal de juridiction compétente (ou de tout montant payé par vous en vertu d'un règlement que nous aurons approuvé par écrit) résultant d'une demande, réclamation ou poursuite déposée ou intentée à votre encontre par une tierce partie alléguant qu'un Service payant viole ou détourne ses droits de propriété intellectuelle (une « **Réclamation à votre encontre** »), conditionnellement à ce que (a) vous nous avisiez promptement par écrit de toute Réclamation à votre encontre, (b) vous nous donniez le contrôle exclusif de la défense et du règlement de la Réclamation à votre encontre (étant entendu que nous ne pourrions régler aucune Réclamation à votre encontre à moins que ce règlement ne vous libère inconditionnellement de toute responsabilité), et (c) vous nous fournissiez toute assistance raisonnable, à nos frais. Si nous sommes notifiés d'une réclamation de tiers alléguant une violation ou un détournement de ses droits par l'un de nos Services, nous pourrions, à notre discrétion et à nos frais, (i) modifier le Service de manière à le rendre conforme, sans affecter notre Garantie limitée, (ii) obtenir les licences requises afin de vous permettre de continuer à utiliser le Service conformément à la Convention, ou (iii) mettre fin à votre abonnement au Service et vous rembourser les frais d'abonnement au prorata du terme restant de votre période d'abonnement. Les obligations d'indemnisation stipulées ci-dessus ne s'appliquent pas si (1) l'allégation ne mentionne pas spécifiquement que la Réclamation à votre encontre est basée sur l'utilisation de nos Services; (2) la Réclamation à votre encontre découle de l'utilisation de nos Services en combinaison avec des logiciels, équipements, données ou processus qui ne sont pas fournis par nous, et que n'eût été de cette utilisation combinée, nos Services n'auraient pas fait l'objet d'une telle réclamation; (3) la Réclamation à votre encontre

découle de votre utilisation d'un Service gratuit ou d'un Service pour lequel vous n'avez déboursé aucun frais d'abonnement; ou (4) la Réclamation à votre encontre découle de votre utilisation d'un Service faite en violation de la Convention, de la Documentation, d'un Addenda ou des lois applicables.

- (d) Vos obligations d'indemnisation. Sous réserve de la limitation de responsabilité prévue à l'article 13(b) (« Exclusion des dommages indirects et consécutifs »), vous prendrez notre défense et nous indemnisez ainsi que nos dirigeants, administrateurs, actionnaires, employés, agents, représentants et Sociétés Affiliées à l'égard de toute demande, réclamation ou poursuite déposée ou intentée à notre encontre par une tierce partie (a) alléguant que vos Données ou votre utilisation des Services viole ou détourne les droits de cette tierce partie (incluant ses droits de propriété intellectuelle), ou (b) découlant autrement de votre utilisation des Services faite en violation de la Convention, de la Documentation, d'un Addenda ou des lois applicables (dans chaque cas une « **Réclamation à notre encontre** »). Sans limiter ce qui précède, vous nous indemnisez ainsi que nos dirigeants, administrateurs, actionnaires, employés, agents, représentants et Sociétés Affiliées de tous dommages, pertes, dépenses, responsabilités et coûts (incluant, sans limitation, tous frais juridiques et honoraires extrajudiciaires raisonnablement encourus) (i) qui nous auront été imposés de façon finale et sans appel par un tribunal de juridiction compétente ou que nous aurons payé en vertu d'un règlement que vous aurez approuvé par écrit (conditionnellement à ce que (1) nous vous avisions promptement par écrit de toute Réclamation à notre encontre, (2) nous vous donnions le contrôle exclusif de la défense et du règlement de la Réclamation à notre encontre (étant entendu que vous ne pourrez régler aucune Réclamation à notre encontre à moins que ce règlement ne nous libère inconditionnellement de toute responsabilité), et (3) nous vous fournissions toute assistance raisonnable, à vos frais); ou (ii) découlant de toute violation de votre part d'une représentation, garantie ou autre obligation prévue à la Convention.

[\[Table des matières\]](#)

12. Garantie limitée

- (a) Garantie limitée. Nous garantissons que, pendant votre période d'abonnement, (a) les Services payants faisant l'objet de votre abonnement fonctionneront de façon substantiellement conforme aux spécifications, fonctionnalités et opérations décrites dans la Documentation applicable, (b) cette Convention et la Documentation décriront de façon fidèle les mesures administratives, physiques et techniques mises en place pour protéger la sécurité, la confidentialité et l'intégrité de vos Données, et (c) nous n'abaïsserons pas le niveau de sécurité de nos Services (collectivement, la « **Garantie limitée** »).
- (a) Exclusions. La Garantie limitée ne s'applique pas (et vous renoncez par les présentes à tout droit ou recours à notre encontre) si le défaut de garantie survient en raison ou dans le cadre de l'une ou l'autre des situations suivantes : (i) tout défaut ou défaillance d'un Ordinateur; (ii) tout dysfonctionnement, défaut ou défaillance causé par un usage anormal ou abusif, un accident, une négligence, une installation, opération ou maintenance inappropriée, un vol, un vandalisme, un événement de force majeure, un acte terroriste, une panne de courant ou surtension, une défaillance de batterie, ou une défaillance ou insuffisance du réseau wi-fi; (iii) tout acte ou omission de votre part ou de la part d'un Utilisateur ou d'un tiers, incluant un acte de piratage informatique ou autre acte répréhensible, malicieux ou illégal, ou toute autre cause hors de notre contrôle raisonnable; (iv) toute déféctuosité qui ne nous est pas divulguée à l'intérieur de votre période de Garantie limitée; (v) un dysfonctionnement causé par une déféctuosité du matériel informatique ou autres logiciels installés sur vos Ordinateurs ou par votre défaut de vous protéger adéquatement contre les menaces de virus informatiques; (vi) les Services ne sont pas utilisés conformément à la Convention, la Documentation ou nos recommandations ou instruction écrites; ou (vii) toute utilisation en combinaison avec des technologies, équipements ou logiciels qui ne sont pas supportés ou qui ne sont pas compatibles avec les Services. Les disparités mineures dans la Documentation ne doivent pas être considérées ou traitées comme étant des erreurs dans les Services.
- (b) Recours. Notre seule responsabilité et vos seuls recours en cas de violation de notre Garantie limitée seront, à notre option exclusive, de (i) déployer nos efforts commercialement raisonnables afin d'apporter les corrections, additions, modifications ou ajustements aux Services qui sont nécessaires afin qu'ils opèrent conformément aux spécifications, fonctionnalités et opérations décrites dans la Documentation, ou (ii) résilier la Convention et vous

rembourser au prorata les frais d'abonnement payés pour les Services défectueux, en fonction de la date à laquelle vous nous avez rapporté le défaut de garantie.

- (c) Exclusions. À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE EXPRESSÉMENT SPÉCIFIÉE CI-DESSUS ET DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSÉMENT STIPULÉE DANS UN ADDENDA, LES SERVICES SONT FOURNIS « TEL QUEL » ET DEVOLUTIONS SE DÉGAGE EXPRESSÉMENT DE TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU IMPLICITES (QUE CELLES-CI DÉCOULENT DES LOIS EN VIGUEUR, DU DROIT COMMUN, DES COUTUMES, DE L'USAGE OU AUTREMENT) QUANT À TOUTE QUESTION, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE DE TITRE, LA GARANTIE DE NON-VIOLATION DES DROITS DES TIERS (Y COMPRIS TOUT DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE), LA GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'EXACTITUDE, D'ACCESSIBILITÉ OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU LA GARANTIE IMPLICITE RÉSULTANT DE L'EXÉCUTION D'UNE OBLIGATION, D'UNE NÉGOCIATION OU D'UN USAGE DE COMMERCE. VOUS ASSUMEZ L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ ET TOUS LES RISQUES LIÉS À VOTRE DÉCISION D'UTILISER LES SERVICES DANS LE BUT D'ATTEINDRE VOS OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS (INCLUANT TOUT REVENU OU PROFIT ANTICIPÉ), DIVULGUÉS OU NON. DEVOLUTIONS NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION ET N'OFFRE AUCUNE GARANTIE À L'EFFET QUE LES SERVICES SERONT EXEMPTS D'ERREURS, DE VIRUS, D'INTERRUPTIONS OU AUTRES DÉFAILLANCES.

[\[Table des matières\]](#)

13. Limitations de responsabilité

- (a) Limitation of Liability. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ CUMULATIVE DE DEVOLUTIONS DÉCOULANT OU EN LIEN AVEC LA CONVENTION OU VOTRE UTILISATION DES SERVICES NE POURRA EXCÉDER VOS FRAIS D'ABONNEMENTS PAYÉS POUR LA PÉRIODE D'ABONNEMENT AU COURS DE LAQUELLE L'ÉVÉNEMENT MENANT À CETTE RESPONSABILITÉ S'EST PRODUIT. VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE LA FINALITÉ PRINCIPALE DE CET ARTICLE 13(a) EST DE RÉPARTIR ENTRE LES PARTIES LES RISQUES DÉCOULANT DE LA PRÉSENTE CONVENTION ET DE LIMITER NOTRE RESPONSABILITÉ POTENTIELLE EU ÉGARD AUX FRAIS D'ABONNEMENTS PAYÉS, LESQUELS AURAIENT ÉTÉ SUBSTANTIELLEMENT PLUS ÉLEVÉS SI NOUS AVIONS DÛ ASSUMER UNE RESPONSABILITÉ PLUS GRANDE QUE CELLE PRÉVUE AUX PRÉSENTES. LA PRÉSENTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ S'APPLIQUE INDÉPENDAMMENT DE LA NATURE DE LA CAUSE, QUE CELLE-CI SOIT CONTRACTUELLE, EXTRA-CONTRACTUELLE OU STATUTAIRE, MAIS NE LIMITERA AUCUNEMENT VOS OBLIGATIONS DE PAIEMENT EN VERTU DE LA CONVENTION. DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ UNE EXCLUSION OU LIMITATION DE RESPONSABILITÉ PRÉVUE À CETTE CONVENTION NE PEUT ÊTRE VALIDE OU EXÉCUTOIRE EN VERTU DES LOIS APPLICABLES, CETTE EXCLUSION OU LIMITATION DEVIENDRA INOPPOSABLE DANS LA SEULE LIMITE DE SON INAPPLICABILITÉ, ÉTANT ENTENDU QUE LES AUTRES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS PRÉVUES AUX PRÉSENTES DEMEURERONT ENTIÈREMENT VALIDES ET EXÉCUTOIRES. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS DEVOLUTIONS NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES DÉCOULANT DE VOTRE DÉFAUT DE PROCÉDER À LA SAUVEGARDE RÉGULIÈRE DE VOS DONNÉES, DE PROCÉDER À LA VÉRIFICATION RÉGULIÈRE DE CES SAUVEGARDES ET DE METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ET MESURES DE SÉCURITÉ EFFICACES À L'ÉGARD DE VOS ORDINATEURS.
- (b) Exclusion des dommages indirects et consécutifs. DANS LA PLUS GRANDE MESURE PERMISE PAR LES LOIS APPLICABLES, EN AUCUN CAS UNE PARTIE NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE ENVERS UNE AUTRE PARTIE POUR (i) TOUT DOMMAGE INDIRECT, CONSÉCUTIF, INCIDENT, PUNITIF OU EXEMPLAIRE, (ii) TOUT DOMMAGE LIÉ À L'INTERRUPTION DES AFFAIRES OU À LA PERTE DE REVENUS, DE PROFITS OU D'ACHALANDAGE, (iii) TOUT DOMMAGE RELIÉ AUX ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE, À DES FAILLES DE SÉCURITÉ, À LA PERTE OU CORRUPTION DE DONNÉES, FICHIERS OU PROGRAMMES INFORMATIQUES, POUVANT DÉCOULER, DANS CHAQUE CAS, DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ À UTILISER LES SERVICES, DE LA FOURNITURE OU DU DÉFAUT DE FOURNIR UN SUPPORT OU AUTRES SERVICES, OU EN RAISON DE TOUTE AUTRE CAUSE, QUE CELLE-CI SOIT

D'ORIGINE CONTRACTUELLE, EXTRA-CONTRACTUELLE OU STATUTAIRE, MÊME SI LA PARTIE AVAIT ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

[\[Table des matières\]](#)

14. Terme et résiliation

- (a) Terme de la Convention. Cette Convention prend effet dès le moment où vous en acceptez les termes ou commencez à utiliser un Service, selon le cas, et demeure en vigueur jusqu'à ce que vous cessiez d'utiliser les Services ou à l'expiration ou la résiliation de votre abonnement, le cas échéant.
- (b) Terme des abonnements. Le terme d'un abonnement est indiqué sur le Bon de commande applicable et ne se renouvelle pas de façon automatique. Vous pourrez renouveler votre abonnement avant son expiration en payant les frais d'abonnement applicables, lesquels pourront différer des frais payés pour l'abonnement précédent.
- (c) Résiliation d'un Service gratuit. Vous convenez que Devolutions peut, à sa discrétion et pour quelque raison que ce soit, mettre fin à votre accès à un Service gratuit sans préavis et sans responsabilité de sa part. Vous serez alors responsable d'extraire et d'exporter vos Données de ces Services à l'intérieur du délai raisonnable qui vous sera alloué pour le faire.
- (d) Résiliation de la Convention. Une partie peut résilier la Convention (i) 30 jours après avoir envoyé un avis de défaut important à l'autre partie dans la mesure où ce défaut n'a pas été corrigé, ou (ii) si l'autre partie cesse ses opérations, fait l'objet d'une procédure ou requête en matière de faillite ou d'insolvabilité, ou fait cession de ses biens à ses créanciers ou à un séquestre, syndic de faillite ou autre officier similaire.
- (e) Remboursement ou paiement en cas de résiliation. Dans la mesure où vous résiliez la Convention conformément à l'article 14(d) (« Résiliation de la Convention »), nous vous rembourserons les frais d'abonnement prépayés au prorata du terme restant de votre période d'abonnement. Dans la mesure où nous résilions la Convention conformément à ce même article 14(d), tout frais prépayé à l'égard de votre abonnement sera conservé et ne pourra être remboursé.
- (f) Portabilité et effacement des Données. Dans les 60 jours suivant la date effective de résiliation ou d'expiration de la Convention, vous aurez accès à vos Données pour fins de les exporter, les télécharger ou les effacer, mais vous n'aurez cependant plus la capacité d'ajouter ou de téléverser de nouvelles Données aux Services ou d'y modifier vos Données. Suivant cette période de 60 jours, nous n'aurons plus aucune obligation de maintenir ou de donner accès à vos Données et nous effacerons toutes copies de vos Données dans nos systèmes ou en notre possession ou contrôle, sous réserve des lois applicables.
- (g) Survie de certaines dispositions. Les articles 2(c) (« Exonération de responsabilité »), 5(a) (« Frais d'abonnement »), 7 (« Droits de propriété et licences »), 8 (« Confidentialité »), 11 (« Représentations et indemnisation »), 12 (« Garantie limitée »), 13 (« Limitations de responsabilité »), 14(e) (« Remboursement ou paiement en cas de résiliation »), 14(f) (« Portabilité et effacement des Données »), 14(g) (« Survie de certaines dispositions ») et 15 (« Dispositions générales ») survivront la résiliation de la Convention, en addition aux autres dispositions de la Convention qui doivent nécessairement y survivre afin de donner effet à ses finalités et aux intentions des parties exprimées aux présentes.

[\[Table des matières\]](#)

15. Dispositions générales

- (a) Avis. Sauf tel que prévu aux présentes, tout avis lié à la Convention devra se faire par écrit et sera réputé être délivré (a) immédiatement si délivré en personne, (b) le deuxième jour ouvrable après son envoi par courrier ou messenger de première classe, ou (c) le jour même si délivré par courriel.

- (b) Amendements à la Convention. Devolutions se réserve le droit d'amender et de mettre à jour la Convention de temps à autre et de publier toute version amendée sur son site web. Dans la mesure où nous considérons, à notre seule discrétion, qu'une modification à la Convention est importante à l'égard de vos droits et obligations, nous pourrions vous en aviser directement ou mettre un avis à cet effet sur notre site web. En continuant d'utiliser nos Services ou d'y accéder après avoir été avisé des amendements apportés à la Convention, vous serez alors réputé les avoir acceptés, à moins de nous avoir avisé de votre désaccord et/ou de votre décision de résilier votre abonnement dans les 30 jours. Cette Convention ne peut être amendée autrement, sauf par le biais d'une entente écrite signée par un représentant autorisé de chaque partie.
- (c) Entente complète et ordre de priorité des documents. Cette Convention (incluant ses annexes, les Addendas, vos Bons de commande et la Documentation) constitue l'entente complète entre vous et Devolutions en lien avec votre utilisation des Services et a préséance sur toute entente, proposition ou représentation antérieure, verbale ou écrite, traitant des mêmes sujets. Vous reconnaissez que tous autres termes ou conditions indiqués à des documents que vous pourriez avoir soumis au moment de commander ou d'acheter les Services ne reçoivent aucune application et sont de nul effet. En cas de conflit ou d'incompatibilité entre l'un ou l'autre des documents suivants, leur ordre de priorité sera : (1) le Bon de commande, (2) la Convention (incluant les Addendas), et (3) la Documentation.
- (d) Cession. Vous ne pouvez céder, transférer ou octroyer une licence à l'égard de vos droits et obligations aux présentes, que ce soit par contrat, par opération de la loi ou autrement, sans notre approbation préalable écrite. Nonobstant ce qui précède, vous pouvez transférer vos droits et obligations aux présentes sans notre consentement préalable dans le cadre du transfert de la totalité ou d'une partie substantielle de vos actifs, sujet aux conditions suivantes : (i) le transfert de vos droits et obligations doit être effectué en faveur du cessionnaire de vos actifs; et (ii) le cessionnaire doit accepter par écrit être lié par les termes de la Convention avant tel transfert. Nous avons le droit de transférer en tout temps nos droits et obligations prévus aux présentes (sujet à ce que nous vous en avisions) et d'exécuter nos obligations, en tout ou en partie, par l'entremise de tiers sous-traitants (sujet aux termes de l'Addenda relatif au traitement des Données). Sous réserve de ce qui précède, cette Convention est au bénéfice et lie les parties aux présentes ainsi que leurs successeurs et ayants cause respectifs.
- (e) Administration des exportations. Les Services peuvent être soumis à des lois et réglementations du Canada ou d'autres juridictions en matière d'exportation, incluant celles de votre pays d'origine. Vous vous engagez à vous conformer à ces lois afin de faire en sorte que les Services ne soient pas : (i) utilisés ou exportés, directement ou indirectement, en violation de ces lois; (ii) utilisés ou reliés à une intention d'être utilisés à des fins prohibées par ces lois, incluant, sans s'y limiter, la prolifération des armes nucléaires, chimiques ou biologiques. Sans limiter la généralité de ce qui précède, vous confirmez ne pas faire partie des personnes ou entités non autorisées nommées sur les listes établies par les gouvernements du Canada et des États-Unis, et que vous ne permettez à aucune tierce partie d'accéder ou d'utiliser les Services dans un pays assujéti à un embargo du Canada, des États-Unis ou de votre pays d'origine.
- (f) Invalidité partielle. Si une disposition de la Convention est déclarée illégale, nulle, ou inapplicable pour quelque raison que ce soit par un tribunal compétent, telle disposition devra alors continuer de recevoir application dans les limites permises par la loi afin de donner effet autant que possible à l'intention des parties, et les autres dispositions de la Convention continueront de s'appliquer et de recevoir leur plein effet.
- (g) Force majeure. Aucune partie n'est réputée être en défaut ou autrement responsable en cas de tout délai ou défaut d'exécution de ses obligations prévues à cette Convention (autres qu'une obligation de paiement) en raison d'un événement de force majeure ou de toute autre cause imprévisible hors de son contrôle raisonnable.
- (h) Non-exercice des droits. Le défaut d'une partie d'exercer l'un ou l'autre de ses droits en vertu de la Convention ne constitue aucunement une renonciation par cette partie à l'exercice ultérieur de ces droits. La renonciation d'une partie à l'égard d'un défaut en vertu de la Convention ne constitue pas une renonciation à l'égard de tout autre défaut en vertu de celle-ci. Afin d'être valide, une renonciation doit être donnée par écrit et de façon explicite par un représentant autorisé de la partie acceptant de renoncer à son droit.

- (i) Choix des recours. Tous les droits et recours prévus aux présentes ou découlant de la loi sont cumulatifs et peuvent être exercés seuls ou de façon concurrente sauf indication contraire dans les présentes. Le manquement par l'une des parties à faire valoir toute disposition des présentes n'empêchera pas son exercice ultérieur.

- (j) Règlement des différends – CLAUSE D'ARBITRAGE OBLIGATOIRE. Dans l'éventualité où nous n'arrivons pas à résoudre un différend avec vous après avoir tenté de le faire de façon informelle, chaque partie s'engage et s'oblige à résoudre tout(e) réclamation, dispute, différend ou controverse (excluant tout recours en injonction) issu(e) de la Convention ou en lien à toute violation de celle-ci sous l'égide exclusive du Centre Canadien d'Arbitrage Commercial, par voie d'arbitrage et à l'exclusion des tribunaux, conformément à son Règlement général d'arbitrage commercial alors en vigueur. L'arbitrage sera tenu devant un seul arbitre à Montréal, Province de Québec, dans la langue française si les parties en conviennent d'un commun accord ou, à défaut, dans la langue anglaise. La décision de l'arbitre sera finale, exécutoire et sans possibilité d'appel. Chaque partie devra assumer en parts égales les frais d'arbitrage (à l'exception des frais et honoraires de leurs procureurs respectifs). Malgré ce qui précède, rien aux présentes n'empêche une partie d'intenter un recours en injonction ou autres mesures provisoires devant les tribunaux afin de protéger ses droits et intérêts, incluant pour fin de prévenir ou faire cesser tout(e) violation ou détournement de ses droits de propriété intellectuelle, et les parties conviennent de soumettre tout tel recours aux tribunaux compétents ayant juridiction dans le district de Montréal, province de Québec, à l'exclusion de tout autre tribunal. Chaque partie renonce par les présentes à invoquer toute défense ou intenter toute requête fondée sur le manque de juridiction personnelle ou le *forum nonconveniens* dans le cadre de toute procédure intentée devant ces tribunaux.

- (k) Droit applicable; Juridiction. Cette Convention est régie et interprétée en vertu des lois de la province de Québec, Canada, sans référence aux principes et règles de conflits de lois. Cette Convention n'est pas régie par la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, dont l'application est expressément exclue.

[\[Table des matières\]](#)



ANNEXE A

Services

Les Services suivants sont assujettis aux termes de la Convention:

Services gratuits

- Devolutions® Customer Portal
- Devolutions® Custom Installer
- Devolutions® Online Drive
- Devolutions® Online Backup

Services payants

- Devolutions® Online Database – Édition de Base
- Devolutions® Online Database – Édition Professionnelle
- Devolutions® Online Database – Édition Entreprise
- Devolutions® Password Hub
- Wayk® Den

[\[Table des matières\]](#)